

Le droit international face aux nouvelles technologies

Programme Provisoire

I. Ouverture

« Rapport introductif » Par le Professeur **Slim Laghmani**, Faculté des Sciences juridiques politiques et sociales de Tunis.

II. Le droit international face aux biotechnologies

Première séance :

« Bioéthique et droit international » Par Mme **Salwa Hamrouni**, Faculté des Sciences juridiques politiques et sociales de Tunis

« Bioéthique et Droit européen » Par le Professeur **Louis Dubouis**, Université d'Aix-Marseille.

Deuxième séance :

« Biotechnologies et principe de précaution » Par le Professeur **Christian Byk**, Secrétaire général de l'Association Internationale Droit, éthique et science.

« OGM, Commerce international et droit au développement » Par le Professeur **Amel Aouij M'rad**, Faculté de droit et de science politique de Tunis.

« Biotechnologies et droit de l'environnement » Par le Professeur **Ali Mekouar**, Bureau juridique de la FAO

III. Le droit international face aux nouvelles technologies de la communication

Troisième séance : Télédiffusion et télécommunication par satellite

« Les aspects juridiques de la globalisation des communications » Par M. **Philippe Achilléas**, International Space University, Strasbourg

« Droit de la communication audio visuelle et souveraineté » Par le Professeur **Serge Regourd**, Professeur à l'Université des Sciences sociales de Toulouse

« Nouvelles technologies de la communication et droit de l'espace »

Quatrième séance : L'Internet

« La régulation internationale d'internet » Par M. **Chawki Gaddès**,
Faculté des Sciences juridiques politiques et sociales de Tunis

« Internet : creuset d'une société civile mondiale ? » Par M. **Ghazi Gbéraïri**,
Faculté des Sciences juridiques politiques et sociales de Tunis

IV. Le droit international face au nucléaire

Cinquième séance :

« Le Droit international et L'arme nucléaire aujourd'hui » Par le
Professeur **Abdelwahab Biad**, Université de Rouen

« Accidents nucléaires, urgences radiologiques et responsabilité » Par
M. **Patrick Reyners**, Directeur des Affaires juridiques, Agence de l'Energie
Nucléaire, OCDE

« Le commerce international des matières et équipements nucléaire »
Par M. **Philippe Dhiébaud**, Directeur des relations Internationales du CEA

« Rapport de synthèse » Par le Professeur **Ahmed Mahiou**, IREMAM,
Aix-en-Provence